

Compte-rendu CTL du 9/12/2011

Le 1er Comité Technique Local faisant suite aux élections du 20/10/2011 s'est tenu le vendredi 9/12/2011 et avait pour ordre du jour :

- Adoption des Procès Verbaux des CTPD du 04/04/2011 et 19/04/2011
- Bilan de l'accueil de Caen-Délivrande
- Basculement de la comptabilité de l'État dans CHORUS
- Ponts naturels 2012
- Révision des valeurs locatives des locaux professionnels
- Questions diverses

➤ Bilan de l'accueil de Caen-Délivrande

Les suppressions d'emplois successives imposent pour la Direction des choix dans les missions.

La Direction propose donc la fermeture de Caen Délivrande durant la pause méridienne.

Après une HMI en juin organisée par l'Union SNUI SUD Trésor et la CGT Finances Publiques, la majorité des agents de l'accueil et des SIP s'était montrée favorable à la fermeture de 1H15 minimum durant la pause. Rappelons que l'accueil des professionnels et de l'enregistrement de Caen-Délivrande sont fermés au public depuis le 1^{er} juillet 2011.

L'Union SNUI SUD Trésor Solidaires a demandé que la fermeture soit effective sur l'ensemble de l'année y compris durant la campagne d'information sur le revenu et aux périodes d'échéances de recouvrement ceci dans un **souci d'équité** vis-à-vis des autres sites qui demeurent fermés durant ces périodes.

Après échanges, la Direction a maintenu sa décision de fermeture durant la pause méridienne ainsi que l'ouverture en mai et d'une semaine avant chaque période d'échéances que sont les 15/09, 15/10, 15/11 et 15/12. Un bilan de cette nouvelle organisation sera faite à la fin de 2012.

VOTE de la parité syndicale :

La parité syndicale a voté CONTRE la proposition de la Direction pour des motifs différents. Sur les quatre organisations syndicales représentées, seule FO-DGFIP 14 a voté contre, en espérant le maintien de l'ouverture toute l'année. Les autres élus ont voté contre l'organisation telle que présentée par la Direction.

Étant donné ce vote CONTRE unanime, un nouveau CTL sera reconvoqué sur ce point le 6/01/2012 à 11H. D'ici là, la Direction a la possibilité d'amender sa proposition initiale.

L'Union SNUI SUD Trésor Solidaires a profité de ce point de l'ordre du jour, pour demander au nom des agents de l'accueil de Caen-Délivrande, que la banque soit pourvue de rampes d'éclairage comme prévu dans le projet initial. Nous avons également demandé que les 3 boxes du hall d'accueil soient pourvus de lampes de bureau en attendant que les fenêtres placées trop haut soient redescendues permettant aux agents de bénéficier d'un éclairage satisfaisant tout au long de la journée.

➤ Basculement de la comptabilité de l'Etat dans CHORUS

Le basculement de la comptabilité de l'État dans CHORUS se fera le 02/01/2012. Cette opération a été présentée par la Direction. Ce dispositif très encadré et très cadré par la Centrale, « aucun loupé n'est permis », devrait impacter 36 agents des services de Direction.

Un dispositif de formation pour ces agents sera mis en place sur le 1er trimestre 2012 et sera assuré par un binôme constitué par 1 formateur DGFIP et par 1 consultant deCAP GEMINI !!!!!

L'Union SNUI SUD Trésor Solidaires est intervenue également sur les transferts de mission (Recouvrement CFE, Crédit d'impôt PPE/Bouclier fiscal) imposés par CHORUS au SIE et SIP. Nous avons alerté par des exemples précis les décalages d'information de la chaîne

Centrale/Direction/Services de base ainsi que pour les trésoreries locales dans la gestion de CHORUS Dépenses. Les responsables des pôles de direction ont reconnu ces décalages et les regrettent. L'Union SNUI SUD Trésor Solidaires a demandé à François BERGES d'assurer une de ses missions qui est de transmettre ces difficultés d'application à M Philippe PARINI et aux services centraux.

➤ **Ponts naturels 2012**

La position de l'Union SNUI SUD Trésor Solidaires est simple. Ces ponts dits « naturels » sont en réalité des ponts « imposés » pour les agents qui n'ont pas le libre choix de leurs congés annuels ou ARTT.

- **1^{ère} demande de l'Union : Si la Direction souhaite imposer ces ponts aux agents, que celle-ci les finance en octroyant des congés.**
- **Si cette 1^{ère} demande n'est pas acceptée, que la Direction ferme les sites au public en laissant le choix aux agents de travailler ou pas.**

Premier avantage, les agents ont le libre choix de disposer de leurs congés. **2^{ème} avantage** : aucune présence significative ne peut être imposée aux agents. **3^{ème} avantage** : Pour les agents ayant choisi de travailler, ceux-ci réaliseront un travail d'une plus grande qualité encore, n'étant pas dérangés par la réception physique ou téléphonique .

En tout état de cause, le rôle d'un syndicat est de faire progresser les droits des agents et non de co-gérer avec la direction locale.

Important à savoir : Dans plusieurs directions, les directeurs locaux n'ont pas souhaité imposer des ponts aux agents et leur laissent le libre-choix de venir travailler ou pas en sachant que les services sont fermés au public à ces dates.

Également, après échanges **LA parité syndicale** a fait valoir à la Direction que dans les 4 dates proposées ne figurait pas le 18/05/2011 alors que l'Académie de Caen a décidé que les enfants ne se rendraient dans les écoles à cette date.

La Direction ayant retenu cette remarque, sa proposition est la suivante.

Les ponts « naturels » proposés par la Direction sont :

- 30/04
- 18/05 (en remplacement du 02/11)
- 24/12
- 31/12/2012

VOTE de la parité syndicale :

CONTRE : UNION SNUI SUD Trésor Solidaires et CGT Finances Publiques

POUR : FO DGFIP et CFDT Finances Publiques

Au regard de ce vote et étant donné qu'au moins une organisation syndicale a voté POUR, la proposition de la Direction est validée.

➤ **Révision des valeurs locatives des locaux professionnels**

La Direction nous a présenté le plan d'organisation prévu pour la revalorisation des valeurs locatives des locaux professionnels.

Le calendrier pour l'instant vague et annuel est décliné comme suit :

- 2012 → Envoi des déclarations, collecte et exploitation des informations, définition des catégories et des secteurs d'évaluation, élaboration des grilles tarifaires et constitution des commissions.
- 2013 → Travaux des commissions et prise en charge des résultats
- 2014 → Intégration dans les rôles.

Le pôle fiscal est en attente d'une note générale détaillée de la Centrale pour le mois de Janvier. On sait déjà qu'au plan départemental, 3.300 locaux sont concernés. L'envoi des déclarations se fera en Janvier, le gros flux d'appels téléphoniques et courriels évalué à 4.000 (???) est attendu pour la période entre le 10/02 et le 15/03. Pour y répondre une Boîte Aux Lettres Fonctionnelles (BALF) ainsi qu'une ligne téléphonique toutes deux dédiées seront mises en place. Un accueil spécifique sera aussi installé. L'accueil téléphonique, physique et électronique devrait principalement être pris en charge par les agents du PELP et l'ensemble des géomètres du département.

La Direction sur notre insistance a cependant reconnu que les collègues des CDIF de Caen et extérieurs mais aussi les SIE et trésoreries GFU devraient aussi être indirectement impactés et donc mis à contribution.

Deux référents ont été nommés et un dispositif de formation sera mis en place pour accompagner les agents dans cette nouvelle mission.

L'Union SNUI SUD Trésor Solidaires est intervenue pour dénoncer cette mission supplémentaire alors que les suppressions d'emploi perdurent. **Toujours faire plus avec moins et sans reconnaissance ! C'est insupportable !**

En lien avec les services et collègues impactés, l'Union SNUI SUD Trésor Solidaires sera très attentive aux conditions de travail et aux attentes des agents.

➤ Questions diverses

• Site de Lisieux INTERCOM

Une nouvelle fois, seuls les élus de l'Union SNUI SUD Trésor Solidaires se préoccupent des conditions de travail des agents de Lisieux INTERCOM. Nous avons demandé les raisons pour lesquelles les travaux pourtant promis n'étaient pas encore commencés à ce jour.

Réponse de la Direction : Problème budgétaire qui fait que la Direction n'a pas eu la disponibilité des fonds nécessaires. Les travaux doivent commencer le 12/12/2011 pour se terminer normalement à la mi-janvier 2012. Il est à noter que la réfection totale du système électrique n'est pas prévue, pourtant celui-ci est obsolète, présentant de graves dangers pour les agents. Aussi, l'Union SNUI SUD Trésor Solidaires a demandé à nouveau, qu'un nouvel examen du système électrique soit effectué comme l'impose les textes et ceci au regard des recommandations appuyées de l'Inspecteur d'Hygiène et de Sécurité (IHS). Il semblerait que l'on ne puisse dater, ni retrouver le dernier « diagnostic » annuel obligatoire. Pas très rassurant pour les agents !

L'Union SNUI SUD Trésor Solidaires a indiqué que tant que les agents de Lisieux INTERCOM ne seront pas assurés de travailler dans des conditions de sécurité digne de notre administration, cette question sera évoquée à chaque réunion institutionnelle avec la Direction. On ne lâchera pas !

Suite au questionnement de l'Union SNUISUD Trésor Solidaires concernant le projet immobilier de Lisieux pour regrouper l'ensemble des services de la DRFIP de Lisieux, la Direction nous a répondu que 2 terrains leur avaient été proposés, des négociations sur le prix seront engagées dès le mois de janvier.

• Site de Falaise

Les services de Falaise ont déménagé les 8 et 9/11/11 dans leurs nouveaux locaux.

Problème, il manque des armoires, des caissons, des vestiaires, des tablettes dans les armoires, et même un simple paillason à l'entrée des agents remplacé actuellement par une simple serpillière fournie par un agent !!!!!

Après recensement auprès des collègues de Falaise, l'Union SNUI SUD Trésor Solidaires a apporté la « liste de Noël » de l'ensemble des agents. L'Administration en a pris note tout en indiquant « *Les agents ne veulent pas aussi des chaussons ?* ». Pour la Direction c'est de l'humour, pas à deux balles, mais plutôt à plusieurs centaines de milliers. On n'a pas accepté pour « *les chaussons* » de peur de s'en faire livrer des troués (humour aussi !).

• Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)

L'Union SNUI SUD Trésor Solidaires a demandé une nouvelle fois, que le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) voté lors du Comité d'Hygiène et de Sécurité (CHS) soit mis à l'information des agents, ainsi que le Plan Annuel de Prévention (PAP) qui en découle.

Nous avons également demandé que ce DUERP soit réactualisé pour les services ayant déménagés (Falaise, Service de Formation transféré de la Pierre-Heuze à Caen-Gambetta ainsi que la Paierie régionale transférée au Conseil Régional).

Ces points ont été acceptés par la Direction.

Mais comme l'impose les textes, la mise à jour est à minima annuelle. De plus le DUERP doit refléter **en temps réel** les risques liés au travail dans les services, notamment suite aux déménagements de ceux-ci. C'est peut-être la notion de **temps réel** qu'il faudrait préciser...

L'union SNUI SUD Trésor Solidaires a demandé à nouveau que soit rendu obligatoire (au même titre que d'autres, comme celui sur la discrimination) les stages résultant du PAP visant à réduire les risques liés au travail. Il a été précisé par l'administration qu'il n'y avait pas moyen de contraindre les agents.

Prochains Comités Techniques Locaux annoncés :

-6/01/2012 à 11H : Point sur le bilan de l'accueil de Caen-Délicivrande (2ème convocation)

-6/01/2012 à 14H : Emplois 2012 à la DRFIP de Basse-Normandie et du Calvados

Fin du Comité à 13H10 (Début à 9H00)

Ont siégé à ce CTL pour l'Union SNUI SUD Trésor Solidaires Calvados :

Christophe CUSSET, Brigitte FREYSS, Brigide GUYON, Florent CANTELOUP, Annie BINARD, Christine CAILLEBOTTE.